

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

De l'élection au sacre  
(Mgr Louis-Séverin Haller)

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1944, tome 42, p. 16-21

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

# De l'élection au sacre

## Comme en conclave...

C'est donc le lundi de Pentecôte, 14 juin 1943, que le Vénérable Chapitre de l'Abbaye de St-Maurice se réunit en session générale extraordinaire pour procéder à l'élection du nouveau prélat. Les entraves que la guerre met aux communications ont retardé cette session d'abord prévue pour le 3 mai. Les confrères qui œuvrent au pied de l'Himalaya, dans la Préfecture apostolique du Sikkim, ont enfin pu désigner leurs mandataires, qui les représenteront tout à l'heure. Ainsi la communauté se trouve réunie, en pensée et en fait, pour donner un successeur à la longue série de prélats qui, depuis quatorze siècles, ont dirigé l'Eglise d'Agaune. Puisse le Saint-Esprit, en ces jours de l'octave de Pentecôte, assister ceux qui sont appelés à faire ce choix.

Le Chanoine François Michelet, R<sup>m</sup>e Vicaire capitulaire et prieur, a célébré ce matin la messe solennelle *de Spiritu Sancto*. Toutes les portes de l'église abbatiale et cathédrale — pauvre église qui n'a pu encore être cicatrisée des blessures causées par une catastrophe récente — ont été fermées ensuite, et maintenant, de tous les confrères assemblés dans leurs stalles en costume de chœur, le chant du *Veni Creator* s'est élevé en appel suppliant. Le Vicaire capitulaire prononce l'éloge de Mgr Bernard Burquier, dont la tombe est proche ; il en évoque les vertus et rappelle les mérites.

Selon la tradition, le calice donné jadis par le cardinal Schiner est sur l'autel, accompagné d'un autre vase, en cas de besoin, pour recevoir les bulletins de vote. Chacun des électeurs, après avoir prêté serment de ne s'inspirer que de sa conscience, a déposé son suffrage. Quand le dépouillement est achevé, le Vicaire capitulaire proclame le nom de l'élu et lui demande s'il accepte. Emu, le Chanoine Haller répond : « Oui, avec la grâce de Dieu. » Acte est aussitôt dressé de cette élection tandis que les bulletins de vote sont brûlés.

Ce cérémonial a sa grandeur : il donne l'impression d'un petit conclave. C'est bien ainsi, car il exprime le sérieux avec lequel l'Eglise entend que se perpétue sa hiérarchie.

Mais rien ne sera encore rendu public, avant que le Saint-Siège n'ait ratifié ce qui vient de s'accomplir. Le dossier nécessaire est établi encore dans la journée, qui, dès le lendemain, est remis entre les mains de S. Exc. Mgr Bernardini, Nonce apostolique à Berne, dont le courrier part pour Rome le 16.

### **Habemus pontificem !**

Dix jours se sont à peine écoulés, et voilà qu'en ce 26 juin, le Saint-Père confirme l'élection de S. Exc. Mgr Louis-Séverin Haller en qualité d'Abbé de Saint-Maurice et Evêque de Bethléem, mais on ne le saura que plus tard.

Lundi 5 juillet, fête transférée de la Visitation de Notre-Dame, Dom Bonaventure Sodar, bénédictin de Corbières, prêche la retraite annuelle de la Communauté, qui a commencé ce matin. En se retrouvant, confrères de l'intérieur et de l'extérieur, on se demande si la réponse de Rome différera longtemps encore. Trois semaines exactement se sont écoulées déjà depuis l'élection...

Mais voici que, dans la soirée, une agence de presse colporte la nouvelle, que confirme un téléphone de la Nonciature ; un peu plus tard arrivera, d'ailleurs, le billet de nomination parti de Berne à 13 h. : il comprend une lettre de S. Em. le Cardinal Rossi, préfet de la S. Congrégation Consistoriale, accompagnée d'un message du Nonce apostolique. Les cloches de la petite cité abbatiale (hélas ! la tour effondrée attend encore sa résurrection pour reprendre son chant interrompu) annoncent la bonne nouvelle : *Habemus pontificem !* Sans tarder, la nomination est communiquée par télégramme aux R<sup>mes</sup> Evêques, Abbés et Prévôts de Suisse, au Haut Conseil fédéral, aux Gouvernements du Valais et de Vaud, au Commandement suprême de l'Armée ; par téléphone, elle est transmise aussi aux Autorités civiles et aux Communautés religieuses de notre ville, ainsi qu'à tous les confrères de l'extérieur. La radio du soir, à 21 h. 50, diffuse enfin

à tous les vents la nomination de Mgr Haller. *L'Osservatore romano* a publié le jour même (n° 154, 5-6 juillet 1943) l'information officielle en ces termes :

### PROVVISTA DI CHIESA

La Santità di Nostro Signore si è benignamente degnata di confermare l'elezione canonica dell'Abate di San Maurizio d'Agaune (Svizzera), avvenuta nella persona del Rev.mo Can. Ludovico Haller, concedendo all'eletto la giurisdizione di Abate *nullius* e promovendolo alla Chiesa titolare vescovile di Betlemme.

Dès le 6, les messages de sympathie affluent : visites, lettres, télégrammes, téléphones... Les Evêques de Suisse, réunis en conférence annuelle à Einsiedeln, expriment à leur nouveau collègue, par l'organe de leur Doyen, S. Exc. Mgr Bieler, leurs vœux fraternels. Autorités religieuses et civiles, Gouvernement fédéral, Conseils d'Etat du Valais, de Vaud et de Fribourg, amis de la Maison, tous disent leurs félicitations et leurs souhaits. De Zurich même est arrivé par un train de nuit le photographe d'une agence de presse pour « prendre » le nouveau prélat ! Des dévouements aussi se sont déjà offerts, comme ceux des mains habiles qui ont nuitamment soutaché de violet une soutane.

A 11 h., toute la Communauté — chanoines, novices et frères — se réunit au salon épiscopal. Mgr Haller porte pour la première fois soutane prélatice, calotte et ceinture violettes. Après avoir donné lecture de la lettre du Nonce apostolique et du billet de nomination du Cardinal Rossi, le Vicaire capitulaire exprime à l'élu les félicitations et les vœux de tous les confrères, en lui faisant hommage de leur obéissance et de leur affection. Monseigneur remercie à son tour la Communauté et promet de se dévouer au bien de tous et de chacun, puis il donne l'accolade à M. le Prieur, Vicaire capitulaire, ainsi qu'à tous les chanoines, novices et frères.

M. Ch. Haegler, préfet de St-Maurice, le Père Gardien des Capucins et un représentant des Pères Blancs, participent au repas de midi. M. le Chanoine F. Michelet, Prieur, réitère les vœux qu'il a présentés tout à l'heure et lit une très belle lettre de la Municipalité de St-Maurice,

dont le président, M. H. Amacker, s'est fait excuser. Mgr Haller, qui préside la table, remercie.

Après les Vêpres, le silence de la retraite envahit de nouveau la Maison, où chacun fait une place en son cœur et dans ses prières pour que le Ciel bénisse la prélatrice qui commence. On écoute encore, cependant, durant le repas du soir, un sympathique reportage de M. l'abbé J. Haas, curé de Prélaz, à Radio-Lausanne, sur l'Abbaye et son nouveau Chef, reportage qui se termine par une sonnerie de nos cloches enregistrée avant l'effondrement du 3 mars 1942.

### Sur une tombe

Quelques jours après la retraite, le 13 juillet, M. Allaz, sculpteur à Lausanne, vient placer sur la dépouille de Mgr Burquier la belle dalle de marbre noir dans laquelle il a creusé l'épithaphe suivante :



HIC JACENT  
IN SPE RESVRRECTIONIS  
EXVVIAE REV<sup>MI</sup> IN X<sup>O</sup> PATRIS DD  
BERNARDI ALEXII BVRQVIER  
ABBATIS AGAVNENSIS  
ET  
EPISCOPI BETHLEEMITANI  
QVI PIE IN DOMINO OBIIT  
DIE XXX MARTII ANNI MCMXLIII  
AETATIS LXXII  
EPISCOPATUS XI



Sans doute, une tombe s'est fermée. Mais les vœux du vénéré prélat défunt sont accomplis : il dort maintenant au pied de l'autel dédié à S. Maurice, son Saint tant aimé, dans cette chapelle de l'église abbatiale et cathédrale où il désirait avoir son repos. Sa pieuse mémoire continue de vivre, et l'on parlera encore de ses vertus qui étaient grandes, de son austérité personnelle et de sa régularité jamais en défaut, de son idéal élevé de vie religieuse et de son sens profond de responsabilité, de ses relations aussi empreintes de déférence et de sincérité avec les autorités du pays et tous nos concitoyens.

Mais si une vie plus haute récompense au delà de la tombe ceux qui ont achevé dans le Seigneur leur course terrestre, la vie se perpétue ici-bas aussi, ajoutant de nouveaux anneaux à ceux du passé.

### **Premiers contacts**

Mgr Haller se rend le 14 juillet à Berne, pour présenter ses devoirs au Nonce apostolique. Chemin faisant, il a l'heureuse surprise de rencontrer à Fribourg Mgr Beson, Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg, qui prend le train pour le Tessin. A Berne, le R. P. Paul de Chastonay, qu'une amitié déjà ancienne lie à Mgr Haller, accompagne celui-ci, avec le Chanoine René Gogniat, jusqu'à la Nonciature, où S. Exc. Mgr Bernardini retient ses visiteurs à dîner. Ils y retrouvent aussi S. Exc. Mgr F.-X. Ritter, ancien chargé d'affaires près la Confédération, qui représenta la Nonciature au sacre de Mgr Burquier en 1932.

Mgr Haller continue ensuite son voyage jusqu'à Engelberg, où il recevra, du 15 au 23 juillet, l'hospitalité prévenante de Mgr Léodegar Hunkeler, R<sup>m</sup>e Abbé, et de son Abbaye.

De retour en Valais, Mgr Haller tient à offrir ses hommages tout d'abord à Mgr l'Evêque de Sion, Doyen de l'Episcopat helvétique, et à Mgr le Prévôt du St-Bernard. Reçu par celui-ci le 28 juillet, par celui-là le 1er août, le nouveau prélat est accueilli par tous deux avec les marques d'une bienveillance fraternelle dont il leur sait gré.

Enfin, le 5 août, toute la famille des chanoines d'Agau-  
ne est à nouveau rassemblée en Chapitre général ordi-  
naire autour de son nouveau Chef et du R<sup>m<sup>e</sup></sup> Prieur, Vi-  
caire capitulaire. M. le Chanoine Roger Gogniat, chargé  
depuis un mois de la direction provisoire de la procure,  
occupera définitivement ce poste que Mgr Haller a dû  
quitter après dix mois.

La date du sacre approche : elle a été fixée, par per-  
mission de Rome, à la fête de S. Laurent, martyr, le  
10 août. Quelques jours encore, et le vieux monastère  
vivra l'une de ces cérémonies grandioses dont il a connu  
beaucoup au cours de sa longue histoire, mais qui ravive  
chaque fois sa jeunesse en confiant à de nouvelles mains  
le bâton pastoral.